

ces derniers, et je prétends que l'an dernier, sous le régime de ce bill, le ministère ne s'est nullement écarté d'aucun des principes de la Constitution.

M. VALLANCE: Le ministre a-t-il dit que c'est parce que l'adoption de ce projet de loi a été retardée que les cultivateurs ne reçoivent pas leur grain de semence? Je demande cela, parce que mon attention a été appelée hier sur une dépêche disant qu'à partir d'aujourd'hui même les agriculteurs auront ces semences.

L'hon. M. STEVENS: Je crois que la réponse à cette question est fort simple. Les secours par rapport aux grains de semences viennent des provinces. Si ce bill n'est pas adopté et si le Gouvernement n'a pas les pouvoirs qu'il demande, les provinces seront obligées de supporter le fardeau en entier, sans l'aide de l'Etat.

Le très hon. MACKENZIE KING: Non; le ministère peut présenter un projet de loi de finances approprié.

M. DONNELLY: Le ministre dit-il que les semences n'ont pas été achetées?

L'hon. M. STEVENS: Les semences sont achetées par les autorités provinciales.

M. G. W. McPHEE (Yorkton): Monsieur l'Orateur, plus j'examine cette résolution plus je trouve qu'on travestit le gouvernement responsable. Mon honorable ami (M. Stevens), que j'ai suivi avec plaisir pendant une demi-heure ne m'a guère éclairé; il s'est borné à dire que le Gouvernement exerce, suivant son expression, les pouvoirs absolus que la Chambre l'a autorisé à exercer en votant, l'année dernière, la loi de soulagement du chômage. Cette loi est devenue caduque et la résolution dont la Chambre est saisie ayant pour objet de lui rendre la vie, toute la question se pose à nouveau.

Il y a un siècle, monsieur l'Orateur, les pionniers de ce grand pays durent lutter contre le Family Compact et payer de leur sang le bienfait du gouvernement responsable pour eux-mêmes et leurs descendants. Quelque cuisant que soit ce souvenir pour nos amis de la droite, c'est pour nous, libéraux, un sujet d'orgueil de compter à gauche deux petits-fils de vieux rebelles Mackenzie et Papineau, dans la personne du chef de l'opposition (M. Mackenzie King) et de l'honorable député de Labelle (M. Bourassa).

Des droits qui ont coûté si cher ne doivent pas être abandonnés à la légère. En son temps, le Family Compact, voulant conserver le pouvoir à son seul avantage, recourait aux méthodes à peu près semblables à celles du Gouver-

[L'hon. M. Stevens.]

nement actuel. Qui connaît l'histoire sait, par exemple, qu'à Halifax les presses d'un réformateur étaient jetées dans le port, et qu'un réformateur du Canada central voyait de même les siennes jetées dans le lac Ontario. Si pareilles choses se passaient aujourd'hui, je présume qu'on invoquerait la nécessité de maintenir la paix, l'ordre et la bonne administration. Les méthodes du Family Compact paraissent toutefois bien ordinaires en regard des actes du Gouvernement actuel, qui nous demande de façon autocratique le pouvoir d'exercer les droits que seuls les représentants élus du peuple doivent exercer. Pour moi, c'est le point essentiel dans cette discussion, et je prétends qu'ici nous avons tous les mêmes droits. Il appartient à chaque député de dire si tels et tels crédits seront approuvés et d'en déterminer l'affectation.

Que le très honorable premier ministre suive l'avis que lui donnait le très honorable chef de la gauche (M. Mackenzie King); qu'il présente une loi de finances couvrant la somme nécessaire, et, cela fait, nous, de la gauche, nous engageons à la voter en une demi-heure, en suivant la procédure prévue par les institutions représentatives.

Toute la question du chômage et du soulagement de l'agriculture se trouve remise en discussion. Eh bien, voyons ce que vaut pour cela la mesure proposée. Au mieux, ce ne peut être qu'un palliatif dont le malheureux se trouvera pire ensuite. Les honorables députés de la droite prétendent que nous n'avons rien de pratique à proposer. Eh bien, voici ce que, pour ma part, je leur propose: qu'ils allègent le fardeau de l'agriculteur. Plus que tout autre chose cela soulagerait le chômage. La prospérité du Canada dépend de la prospérité des producteurs des denrées essentielles, et, parmi ceux-ci, les agriculteurs forment le plus grand nombre. Dans quel état se trouve actuellement l'agriculture canadienne, après huit mois d'un gouvernement de cette espèce? Voici des chiffres renversants sur le prix des produits:

	Cents
Blé (le boisseau)	46
Avoine (le boisseau)	18
Seigle (le boisseau)	25
Orge (le boisseau)	26
Beurre (la livre)	20
Œufs (la douzaine)	15
Porc (la livre)	3
Bœuf (la livre)	3½

M. COWAN (Long-Lake): Oh! oh!

M. McPHEE: Est-ce l'honorable député de Long-Lake (M. Cowan) que j'entends glousser? Le producteur de bœuf ne reçoit que 3c. ½ la livre; comment voulez-vous que l'agriculture subsiste avec ces prix? L'autre jour